



I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

- Liaison 2X400KV de Mézerolles à Rougemontiers
- Liaison 2X90KV du Neubourg au Tilleul

PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
Vu le nombre de lignes, elles ne figurent pas au plan

T7 - Servitudes aéronautiques. Servitudes à l'extérieure des zones de dégagement concernant des installations particulières
Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal.
Dans la zone correspondant à un rayon de 24 Km autour de l'aérodrome d'Evreux-Fauville, tout nouvel obstacle dépassant le plan horizontal de cote 287m N.G.F. devra faire l'objet d'un examen particulier.

<http://geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/servitudes-d-utilite-publiques-sup-r978.html>

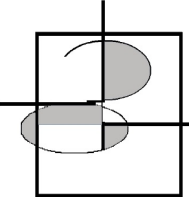
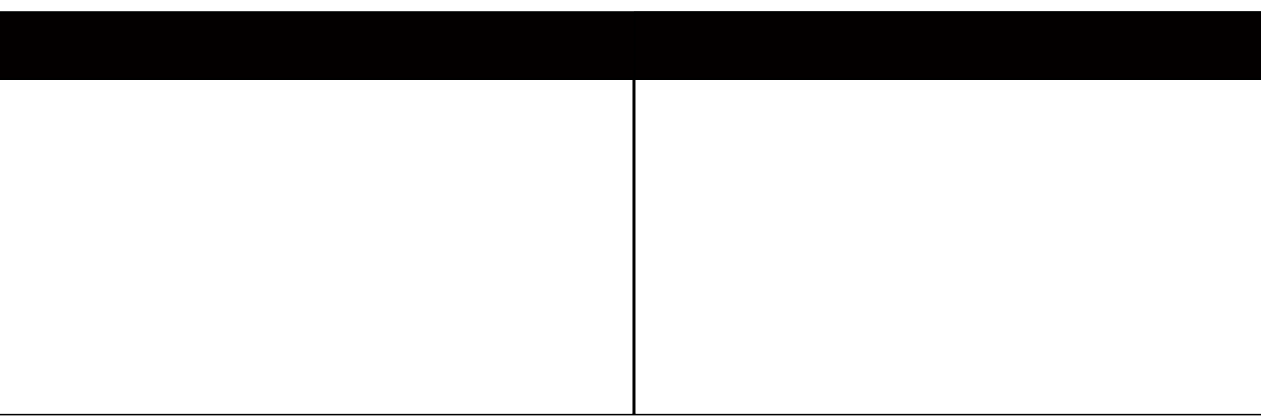
DEPARTEMENT DE L'EURE

Commune de ORMES

Plan Local d'Urbanisme

4 - PLAN DES SERVITUDES - Ech : 1/6500

Projet arrêté le : 23 OCTOBRE 2019
PLU approuvé le : 18 MAI 2022



CBC - Architecture et Urbanisme
Céline BOUDARD CAPON
Urbaniste - Architecte DPLG
1 Ter rue de Verdun - BP243 - F - 27002 Evreux Cx
Tél : 02.32.38.02.90
Email : cbc.archi.urba@orange.fr